

## COMMUNIQUÉ

### **UN FRONT ASSOCIATIF POUR LES TUNISIENS À L'ÉTRANGER**

**3 mai 2013**– Différentes associations actives de tunisiens vivant à l'étranger se sont réunies le 28 mars 2013 dans le cadre du Forum social mondial à Tunis pour débattre du rôle des diasporas dans la construction démocratique postrévolutionnaire et dans l'instauration d'un Etat de droit.

Cette rencontre a réuni des Tunisiens et des Tunisiennes de différentes générations vivant dans plusieurs pays européens et au Canada. Les échanges ont été vifs et sincères.

Les participants soulignent l'explosion du nombre d'associations de tunisiens à l'étranger depuis le 14 janvier 2011 et les tentatives partisans de se reconstituer à travers de nouvelles associations en appui aux anciens réseaux toujours en place dans l'impunité totale et loin de toute justice transitionnelle .

Les associations présentes rappellent le rôle décisif de la société civile tunisienne à l'étranger dans l'organisation des élections transparentes et démocratiques du 23 octobre 2011 pour l'Assemblée Nationale Constituante.

Les intervenants dénoncent l'absence de réformes concrètes au sein des institutions liées aux Tunisiens à l'étranger comme l'OTE (l'Office des Tunisiens à l'Etranger), les représentations consulaires ainsi que l'absence de redéfinition des missions des attachés sociaux après le 14 janvier 2011.

La création d'un nouveau secrétariat d'État à l'immigration sans aucune politique claire pour l'immigration et les Tunisiens à l'étranger n'a pas su répondre aux problèmes de la diaspora et ses aspirations et ne fait que compliquer la transition démocratique de la Tunisie en renforçant le sentiment de méfiance entre la diaspora et les institutions étatiques.

Les participants considèrent les Tunisiens à l'étranger, représentant dix pour cent de la population tunisienne, comme des citoyens à part entière ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que les Tunisiens au pays et dénoncent toute tentative de les marginaliser ou de les diviser à travers la nouvelle constitution tunisienne.

Les intervenants affirment leur attachement à la Tunisie, à un partage juste de ses richesses, à la mémoire de ses martyrs, à la révolution de la dignité et à leur participation active dans le processus démocratique en Tunisie pour l'instauration d'un Etat de droit.

Les associations présentes à cette rencontre refusent d'être mêlées à toute bipolarisation ou récupération politique.

Les participants annoncent, pour cette occasion, la création d'un FRONT ASSOCIATIF DES TUNISIENS A L'ETRANGER (F.A.T.E.) sous forme d'un nouveau réseau d'échange, de réflexion, de coordination et de collaboration.

**Signataires : FETCA (Belgique), CVDT (Belgique), Collectif Tunisiens au Canada (Canada), Associazione Pontes dei tunisini in Italia (Italie), Collectif Mohamed Bouazizi (France), Jasmin Tunisie Liberté & Démocratie (France), Uni\*T (France)**